

Procès Verbal
Conseil d'école extraordinaire
Vendredi 15 mai 2020

Ouverture de séance : 17h05

Présidents de séance : Mme Valésie-Fanon, directrice.

M. Laval, directeur.

Secrétaire de séance : Mme Biava, parente d'élève élue.

Personnes présentes :

M. Turpin, maire de Saint-Martin d'Abbat et président du SIRIS

M. Thuillier, maire de Germigny-des-Prés

Mme Magnin, présidente adjointe du SIRIS

Mme Quettier, DDEN

Mmes Darras, Février, Delannoy et Lecoœur, enseignantes

Mmes Biava et Gazeau, parentes d'élèves élues

Personne excusée : Mme Coton, inspectrice de l'Education nationale (IEN)

I. Bilan de l'ouverture des écoles le 12 mai

1.1 Bilan à Gdp

- 17 élèves à Germigny des Prés (7 chez Mme Valési en CE1 et 10 chez Mme Delannoy en CP)
- La reprise bien s'est bien déroulée malgré une situation assez stressante (contrainte du lavage des mains qui prend du temps) et distanciation sociale difficile à respecter chez certains élèves notamment lors des récréations. Cela demande beaucoup de vigilance de la part des enseignantes afin que les gestes barrières soient respectés. Faisable à 10 max par groupe mais pas plus.
- Cantine : 12/13 enfants - pique-nique dans la cantine. Pour éviter que les repas ne soient pris trop rapidement, rythme donné afin que l'ensemble des enfants prenne le temps de manger. Respect de la distanciation sociale soulevée également par les agents du Siris.
- Garderie : matin 1-2 enfants - soir 4 enfants
- Bilan positif chez les enfants, contents de réintégrer l'école.

1.2 Bilan à Sma

- 9 élèves en CM2, 8 en CP, entre 2 et 6 enfants de soignants.
- Les enfants sont contents de réintégrer l'école.

- Bilan positif des enseignantes : respect des gestes barrières chez les enfants (lavage des mains, respect du marquage au sol). Distanciation sociale plus difficile à respecter également notamment lors du temps de la pause méridienne.
- Cantine : 13 enfants - pique-nique dans la cantine, les repas sont pris plus rapidement (15 minutes). Rythme à donner également pour que les enfants prennent plus de temps pour déjeuner.
- Enfants de soignants : peu d'enfants ce qui permet de respecter plus facilement les gestes barrières, néanmoins plus difficiles à appliquer chez les petits (maternelle).
- Point négatif : distance impossible à appliquer lorsque l'enseignante doit se rapprocher de la table de l'élève notamment lors de la distribution de feuilles de travail / explications individuelles – A noter toutefois que les enseignantes portent un masque en permanence.
- Garderie : 4 enfants pour 4 agents du Siris

Retour du personnel : Mr Turpin n'a pas eu de mauvais échos quant à l'organisation.

Mr Turpin parle toutefois d'une inquiétude sur les rassemblements à l'extérieur de l'école : non respect des distanciations sociales ni par les enfants ni par les parents.

Mr Laval précise que des masques et du gel hydroalcoolique ont été reçus par les écoles pour les enseignants (100 masques adultes).

II. Perspectives jusqu'au 29 mai

Mr Laval nous transmet les informations reçues de Mme Coton, inspectrice :

- Pas de priorité pour accueillir les enfants dont les parents travaillent.
- Les classes de GS, CP et CM2 restent prioritaires.

Question à Mr TURPIN : quelle capacité d'ouverture de classes ?

A Saint-Martin d'Abbat, possibilité d'accueillir 3 groupes maximum pour le moment.

Mr Laval explique qu'il est difficile de s'organiser sachant qu'il existe une éventualité que plus d'enfants reviennent après le 2 juin au sein des 5 groupes ouverts.

Alternance évoquée si plus d'élèves reprennent l'école après cette date.

Un questionnaire sera envoyé aux parents de CM2 afin d'avoir une idée du nombre de CM2 qui pourraient reprendre à partir de la semaine du 25 mai. En fonction des résultats, un groupe de GS pourrait ouvrir.

La situation sera réévaluée la semaine du 25 mai avec une nouvelle réunion prévue le jeudi 28 mai.

Les familles seront informées au plus vite des conclusions de celle-ci.

Ce PV sera transmis aux familles par voie électronique et inscrit sur le site du SIRIS. Les parents désirant un exemplaire papier peuvent en faire la demande auprès des directeurs.

Fin de séance : 18h37